



ACCUEIL DE LOISIRS PELOUSEY

RESTAURATION SCOLAIRE
PERISCOLAIRE
VACANCES SCOLAIRE

LE GUIDE DES FRANCAS



CONTACTS

Nom du centre : FRANCAS DE PELOUSEY

La directrice : Charline Meunier

Adresse : 2b rue du pré saint martin 25170 Pelousey

Mail : pelousey.cdl@francas-doubs.fr

Numéros de téléphone : 06 33 84 96 48

Portail famille : <https://pelousey-francas.leportailfamille.fr/>

PERMANENCE RÉGULIÈRE DE LA DIRECTRICE

Lundi : 10h30 – 18h30

Mardi : 14h – 18h30

Jeudi : 14h – 18h30

PORTAIL FAMILLE

Qu'est-ce que le portail famille ? C'est un site internet personnalisé pour chaque structure FRANCAS, sur lequel chaque famille a son espace personnel (accessible avec leur mail et un mot de passe sécurisé). L'adresse du portail famille est la suivante : <https://pelousey-francas.leportailfamille.fr/>

A quoi sert-il ? Depuis cet espace personnel, les familles peuvent gérer leurs informations privées (numéros de téléphone, membres de la famille, fiche de santé...), créer ou annuler les réservations de restauration scolaire, périscolaire, journées loisirs et vacances scolaires, consulter et payer les factures ainsi que se tenir informer des actualités de la structure.

CREATION D'UN DOSSIER

Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice (contact mail ou téléphones).

LORS DU RENDEZ-VOUS, APPORTER :

- Fiche de renseignements complétée et signée (onglet téléchargement sur le portail famille)
- Les photocopies des vaccinations,
- Le règlement intérieur imprimé et signé (onglet téléchargement sur le portail famille)
- Apporter votre numéro CAF / MSA (ou attestation QF),
- Prévoir toutes les informations nécessaires à l'établissement du dossier (adresse, mail, numéros de téléphone...)
- Assurance responsabilité 2026-2027

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire à la création du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte et un second RDV devra être pris.

Pour toutes questions concernant le fonctionnement de la structure, vous pouvez directement contacter la directrice ou consulter le document « Le règlement intérieur » sur le portail de la famille ou sur le site https://www.intramuros.org/pelousey/etablissements_scolaires/198838

RENOUVELER UN DOSSIER

Votre compte famille est déjà existant, vous devez :

1. Solder les factures non acquittées,
2. Vérifier et modifier si besoin vos informations sur la fiche de renseignement jointe ET sur votre portail famille
3. Déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres ou en main propre.

Document à rendre :

- Les photocopies des vaccinations,
- Le règlement intérieur imprimé et signé
- L'assurance responsabilité 2026-2027
- Fiche de renseignements et fiche sanitaire complétées

L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire au renouvellement du dossier. Tout dossier rendu incomplet ne sera pas pris en compte.

PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

DATES D'OUVERTURE : mardi 01 septembre 2026 au vendredi 02 juillet 2027

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30
- Restauration scolaire de 12h à 14h
- Accueil du soir de 16h30 à 18h30

TARIFS du 01 septembre 2026 au 02 juillet 2027

	Restauration scolaire	Prix de l'heure d'accueil périscolaire
Tranche 1 : de 0 à 450 (aides déduites)	4,40	1,35
Tranche 2 : de 450 à 800 (aides déduites)	4,80	1,45
Tranche 3 : de 801 à 1000	6,30	2,00
Tranche 4 : de 1001 à 1200	6,50	2,10
Tranche 5 : de 1201 à 1400	7,50	2,15
Tranche 6 : de 1401 à 1600	7,60	2,20
Tranche 7 : supérieur à 1601	7,65	2,25
➤ 2001	7,90	2,30

**Aides au temps libres déduits*

RESERVATIONS ET ANNULATIONS : MODALITES ET DELAIS

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible.

Seuls seront déduits :

- les repas annulés au moins 48 heures à l'avance (jours ouvrés), les heures de périscolaire annulées au moins 24 heures à l'avance (jours ouvrés).
- **Les absences pour raison médicale d'au moins 3 jours signalées au plus tard le premier jour d'absence (facturation du premier repas)**

Pour toute urgence, vous pouvez contacter directement la directrice par mail ou téléphone.

Informations complémentaires :

- Pour toute absence au périscolaire non prévenue de l'enfant, la plage horaire réservée sera facturée. Une absence prévenue avant l'accueil ne sera pas facturée.

PERISCOLAIRE DU MATIN

Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants ont à leur disposition : une bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que des coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde.

PERSICOLAIRE DU SOIR

Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer (jeux de société, jouets...) ou participer à des activités ludiques. Il leur est également possible de faire leurs devoirs en autonomie. Les animateurs proposent divers ateliers (bricolages, activités sportives...). Les goûters sont fournis par la structure. Les enfants goutent tous en même temps dans un moment convivial.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les animateurs présentent les plats aux enfants et les incitent à y goûter pour découvrir de nouvelles saveurs qu'ils apprécieront ou non. Dans le second cas, les enfants ne sont pas obligés de finir le contenu de leur assiette.

Les enfants de 3 à 6 ans sont servis à l'assiette, les animateurs leurs donnent, dans la limite du raisonnable, les quantités demandées puis les enfants qui ont encore faim peuvent demander à être resservi.

Concernant les enfants âgés de 6 à 11 ans, ils évaluent leur faim et se servent seuls afin de favoriser l'autonomie. L'animateur est présent pour répondre aux questions, les conseiller et apporter une vigilance.

Le temps méridien se déroule en deux services, de ce fait, les enfants bénéficient d'un temps de jeux avant ou après le repas. Pour tous les enfants, des règles de vie sont mises en place au moments des repas afin de favoriser la convivialité et la politesse.

LES MERCREDIS

L'accueil ouvrira ses portes sur la journée. Les enfants seront accueillis au centre de loisirs de Pelousey, comme suit :

Garderie éducative de 8h00 à 8h30 sous condition de 6 enfants inscrits minimum

Journée complète avec repas : 8h30 / 17h30

Journée complète sans repas : 8h30 / 11h30 et 13h30 / 17h30

Demi-Journée avec repas : 8h30 / 13h30 ou 11h30 / 17h30

Demi-Journée sans repas : 8h30 / 11h30 ou 13h30 / 17h30

TARIFS du 01 septembre 2026 au 02 juillet 2027

	Garderie matin 8h00 à 8h30	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
Tranche 1 : de 0 à 450 (Aides déduites)	1,60	11,10	6,50	6,70	3,25
Tranche 2 : de 450 à 800 (Aides déduites)	1,60	11,60	7,00	6,00	3,50
Tranche 3 : de 801 à 1000	1,60	14,90	10,85	7,60	5,40
Tranche 4 : de 1001 à 1200	1,60	15,40	11,35	7,85	5,70
Tranche 5 : de 1201 à 1400	1,60	15,95	11,90	8,10	6,00
Tranche 6 : de 1401 à 1600	1,60	16,50	12,50	8,40	6,20
Tranche 7 : supérieur à 1601	1,60	17,05	13,00	8,65	6,50
➤ 2001	1,60	17,60	13,50	9,20	7,00

VACANCES SCOLAIRES

Les programmes d'animation des vacances, ainsi que les éventuelles sorties seront envoyés par mail et/ou seront téléchargeable sur le portail famille 3 semaines avant l'ouverture.

DATES D'OUVERTURE

L'accueil de loisirs ouvre la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. En ce qui concerne les grandes vacances, le centre est ouvert les 3 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août. La structure est fermée durant les vacances de décembre.

HORAIRES D'OUVERTURE

En journée complète avec repas : 8h30 / 17h30

En journée complète sans repas : 8h30/11h30 et 13h30 / 17h30

Ouverture sous condition de 16 enfants inscrits minimum.

Inscription 4 ou 5 journées par semaine.

Des garderies éducatives sont mises en place le matin (8h00 / 8h30) et/ou le soir (17h30 / 18h00) sous condition de 6 enfants inscrits au minimum.

RESERVATIONS ET ANNULATION : MODALITES ET DELAIS

Les plaquettes d'informations concernant les vacances sont transmises via le portail famille environ 3 semaines avant chaque période et affichées au centre.

Si vous avez déjà rempli un dossier pour votre enfant, il n'est pas nécessaire de le refaire, il vous suffit de procéder aux inscriptions via le portail famille.

Pour les enfants non-inscrits, les dossiers d'inscription sont disponibles en téléchargement sur le site internet Intra-muros ainsi qu'au bureau.

Les réservations sont à effectuer 8 jours avant l'accueil en centre de loisirs.

LES ACTIVITES

L'équipe d'animation propose un thème et crée son programme en fonction de ce dernier. Elle veille également à proposer des activités variées (et adaptées aux capacités des petits et des grands) afin que chaque enfant s'épanouisse et s'approprie le programme.

ACCUEIL DES 3-6 ANS

Afin de respecter au mieux le rythme des petits, un temps calme ou un temps de sieste leur sera proposé en début d'après-midi. Chaque famille pourra fournir des draps et/ou un sac de couchage et/ou une couverture ainsi qu'un oreiller pour que les enfants soient bien installés. Ces derniers pourront évidemment apporter leur doudou et tétine.

Les enfants pourront également apporter un sac avec des rechanges, pour palier à toutes éventualités.

L'accueil des enfants en situation de handicap

De par les locaux à disposition, la structure est accessible aux personnes en situation de handicap. Un temps d'échange spécifique avec la famille en amont de l'accueil est réalisé pour identifier les besoins et les adaptations qui seraient nécessaires pour l'accueil de l'enfant. Afin de permettre un accueil le plus adapté et inclusif possible, l'équipe peut ensuite s'appuyer sur les conseils de la coordinatrice Francas chargée de mission inclusion pour organiser l'aménagement des lieux et des activités, mais aussi sur le Pôle Ressources Handicap 25.

TARIF du 01 septembre 2026 au 27 août 2027

	Garderie éducative ½ heure	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas
Tranche 1 : de 0 à 450 (aides déduites)	1,60	11,10	6,50
Tranche 2 : de 450 à 800 (aides déduites)	1,60	11,60	7,00
Tranche 3 : de 801 à 1000	1,60	14,90	10,85
Tranche 4 : de 1001 à 1200	1,60	15,40	11,35
Tranche 5 : de 1201 à 1400	1,60	15,95	11,90
Tranche 6 : de 1401 à 1600	1,60	16,50	12,50
Tranche 7 : supérieur à 1601	1,60	17,05	13,00

➤ 2001	1,60	17,60	13,50
--------	------	-------	-------

*ATL déduits

PROJET EDUCATIF

« Les Francas », est une association de mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir de l'autonomie, le former à être un citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont entre autres : la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'accès aux loisirs pour tous.

Le projet éducatif se décline en 4 axes et autour de 14 valeurs fondamentales de l'éducation populaire et 17 objectifs de développement durable. L'équipe d'animation s'appuie sur tous ces éléments afin de construire son projet pédagogique pour le périscolaire et pour toutes les vacances scolaires. Vous pourrez retrouver les différents projets pédagogiques dans l'onglet téléchargement du portail famille.

Les axes éducatifs :



Les valeurs :



Les objectifs de développement durable :



FOURNISSEUR DE REPAS

La Cuisine d'Uzel, basée à Besançon, fournit les repas de la restauration scolaire et l'accueil de loisirs.

Les repas sont livrés le matin même et sont réchauffés dans notre cuisine par l'agent de service. Les repas commandés sont répartis en 5 composants, c'est-à-dire une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et du pain.

Des repas à thèmes seront proposés par la Cuisine d'Uzel entre chaque période, ainsi qu'un gâteau d'anniversaire par mois pour fêter l'année en plus des enfants.

Les menus sont à retrouver sur le portail famille.

FACTURES ET REGLEMENTS

Les factures sont envoyées sur le portail famille au plus tard le 10 du mois suivant. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire via le portail famille, chèque bancaire, virement (envoi du RIB sur demande) ou par espèces, CESH ou ANCV (contacter la directrice pour connaître les modalités).

La CAF finance les accueils collectifs de mineurs qui, en contrepartie, doivent adapter leurs tarifs en fonction du Quotient Familial des familles. Il est impératif de bien renseigner votre numéro d'allocataire CAF dans votre dossier du portail famille afin que la directrice de l'accueil puisse prendre connaissance de votre QF et appliquer les tarifs y correspondant.

SANTE DES ENFANTS

Les enfants ne sont pas autorisés à prendre seuls un médicament. Pour les enfants ayant un traitement médical permanent ou un problème chronique, le cadre d'un P.A.I est vivement recommandé. Pour un traitement temporaire, l'équipe d'animation n'administrera aucun médicament sans l'ordonnance du médecin à jour et une autorisation écrite de votre part.

Des informations sont précisées dans le règlement intérieur de l'accueil. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. Celui-ci est disponible toute l'année sur le portail famille et sur le site de la commune.